COMPTE RENDU DE LA FORMATION DE FORMATEURS SUR LE CADRE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (CES) DE LA BANQUE MONDIALE

Sessions du 26 au 30 octobre 2026

1. Contexte et objectif

Dans le cadre du Programme d'Investissement pour la Forêt et la Restauration des Savanes (PIFORES), une formation résidentielle de formateurs a été programmée à l'intention d'enseignants-chercheurs d'universités congolaises. Elle vise à renforcer la compréhension du Cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale, de ses dix Normes environnementales et sociales (NES) et de leur prise en compte dans les projets de développement en République démocratique du Congo. L'ambition est également de favoriser l'intégration progressive de ces contenus dans les enseignements universitaires, sans assimiler cette initiation à une certification d'expertise.

2. Démarche pédagogique

Le dispositif prévu repose sur des exposés thématiques, discussions guidées, travaux en sous-groupes, études de cas contextualisées en RDC, restitutions, quiz de compréhension et exercices de conception pédagogique. Les supports associent principes du CES, instruments de gestion des risques, comparaisons avec le droit congolais et situations concrètes inspirées de projets d'infrastructures et de conservation.

3. Résumé des contenus des cinq journées

Jour 1 (06/10/2026)

CES et NES 1 : Architecture du CES, responsabilités de l'Emprunteur, Plan d'engagement environnemental et social (PEES), évaluation environnementale et sociale, EIES, PGES, examen préalable, cadrage, proportionnalité et hiérarchie d'atténuation. Cas guidé PIFORES.

Jour 2 (27/10/2026)

NES 3 et NES 6 : Utilisation rationnelle des ressources, déchets, pollutions, substances dangereuses, émissions, biodiversité, habitats naturels et critiques, aires protégées, plan de gestion de la biodiversité. Cas routier PACT et usage d'infographies.

Jour 3 (28/10/2026)

NES 10 et NES 5 : Cartographie et consultation des parties prenantes, PMPP, mécanismes de gestion des plaintes, déplacements physiques et économiques, éligibilité, indemnisation au coût de remplacement et plan d'action de réinstallation (PAR). Cas Kin Elenda/Kin La Belle.

Jour 4 (29/10/2026)

NES 2, NES 4 et EAS/HS : Conditions de travail, SST, procédures de gestion de la main-d'œuvre, sécurité des riverains, risques sanitaires, situations d'urgence et prévention/réponse aux exploitations et abus sexuels et au harcèlement sexuel. Cas chantier et camp de base PACT.

Jour 5 (30/10/2026)

NES 7, 8, 9 et intégration : Peuples autochtones et communautés traditionnellement défavorisées, patrimoine culturel et découvertes fortuites, intermédiaires financiers ; changement des pratiques, approche comportementale, exercice intégrateur et perspectives de diffusion universitaire.

4. Principaux acquis visés et enseignements à retenir

Les contenus étudiés fournissent une lecture transversale des risques environnementaux et sociaux : l'identification précoce des risques et des personnes affectées doit orienter la conception des projets, les mesures de prévention et leur suivi. La hiérarchie d'atténuation privilégie l'évitement avant la réduction, l'atténuation et, en dernier recours, la compensation des impacts résiduels lorsque celle-ci est pertinente.

- La NES 1 constitue le socle de coordination des analyses et des engagements, notamment à travers EIES, PGES et PEES.
- Les NES 3 et 6 imposent une lecture conjointe des pollutions, de l'utilisation des ressources et des impacts sur les habitats et la biodiversité.
- Les NES 5 et 10 placent les droits, les moyens de subsistance, les consultations significatives et les plaintes au cœur des décisions.
- Les NES 2 et 4, ainsi que la prévention des EAS/HS, exigent des mesures concrètes de protection des travailleurs et des communautés.
- Les NES 7, 8 et 9 complètent la prise en compte de groupes spécifiques, du patrimoine culturel et des opérations impliquant des intermédiaires financiers.

5. Application au contexte de la RDC

Les supports soulignent l'importance d'articuler les prescriptions du CES avec la législation et les capacités institutionnelles nationales, en documentant les convergences, les écarts et les mesures de gestion correspondantes. Pour les projets forestiers, routiers ou d'infrastructures, cette approche implique notamment la prise en compte des écosystèmes sensibles, du foncier, des groupes vulnérables, des risques de chantier et de la participation des communautés dès la préparation du projet.

6. Recommandations

- ❖ Insérer des séquences progressives sur le CES et les NES dans les curricula universitaires, adaptées aux disciplines.
- ❖ Constituer une banque de cas contextualisés en RDC, de schémas d'analyse et de supports visuels réutilisables en classe.
- ❖ Prévoir des exercices pratiques sur le choix des instruments E&S, la consultation et la hiérarchie d'atténuation, encadrés par des spécialistes.
- ❖ Structurer un réseau d'échange entre formateurs, avec mises à jour des ressources et sessions de renforcement ciblées.
- ❖ Documenter les résultats réels de l'atelier (présences, productions, évaluations et appréciations) dans un bilan final validé.

Pour le rapportage,

Professeur DR **NGWEME NGAKIAMA BENI Georgette**

Fait à Kinshasa le 31/10/2026

Professeur DR **NGWEME NGAKIAMA BENI Georgette**